

PAGE 3

Aménagement du Territoire / Economie

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

PAGE 6

Affaires Scolaires et
Projet Occitan



PAGE 9

Les Services Petite Enfance



PAGE 10

Ateliers pour les Séniors



sommaire



P. 3

Aménagement du Territoire / Economie

Eclairage public
Filières Production d'EnR
Mobilité douce
Biodiversité

Un technicien pour nos forêts
Animation & sensibilisation
Rénovation énergétique Ecoles

Distribution d'ampoules LED
Financez vos travaux ...
Compétences économiques

P. 10

Les Séniors

Animations à l'EHTM

P. 9

Petite enfance

Quelle structure, pour
qui ?

P. 6

Affaires Scolaires

Pôle Saint Michel
Projet Occitan

P. 11

Infos pratiques...



Céline SALLES,

Présidente de la Communauté de Communes
Astarac Arros en Gascogne



Voici le bulletin de 2017 qui vous brosse l'actualité et les actions menées par votre communauté de communes. L'actualité est dense et variée, nos compétences statutaires nous amènent à développer des actions qui apportent de la plus-value à notre territoire à travers le TEPCv et le soutien aux entreprises tout en maintenant et améliorant les services rendus à la population : enfance, jeunesse, séniors.

Le transfert obligatoire de nouvelles compétences jusqu'en 2020 (tourisme, gestion des milieux aquatiques, eau, assainissement...) nous oblige à être réactifs, à créer des partenariats avec des syndicats ou collectivités pour trouver la meilleure organisation possible et limiter l'impact financier.

Nous travaillons, actuellement, avec les communautés de communes voisines au développement et à l'attractivité de notre territoire commun l'Astarac pour qu'il soit bien identifié dans le paysage gersois. La réflexion est lancée.

En cette nouvelle année, le conseil communautaire se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2018.

Réalisation et rédaction d'une partie des articles : Commission
Communication de la Communauté de Communes
Secrétariat rédaction : Service communication

Mise en page et Impression :
Imprimerie Service Gascogne - ISG
32 Miélan. Tél. 05 62 67 61 20
e-mail : contact@imprimerie-isg.fr
www.imprimerie-isg.fr



TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Chapelle de Theux

Savez-vous que votre Communauté de Communes fait partie d'un Territoire à Energie Positive pour la croissance verte (TEPcv) ? Territoire qui s'est engagé à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports et des loisirs.

A ce titre, AAG et les communes du territoire ont engagé un programme depuis plusieurs années en vue d'atteindre le plus rapidement possible l'objectif « 3 X 20 ». Objectif de l'union européenne faisant obligation aux pays membres de réduire de 20% les émissions de Gaz à Effet de Serre, d'améliorer de 20% l'efficacité énergétique et de porter à 20% la part des énergies renouvelables (EnR) dans la consommation finale d'énergie.

Ainsi nous avons 2 plans d'actions TEPcv en cours et nous avons engagé plusieurs démarches en parallèle : rénovation de l'école de St Michel en pôle éco-citoyen, programme de rénovation thermique de nos bâtiments via les Certificats d'Economie d'Energie (CEE), Opération pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH), distribution de LED.

• Juillet à Décembre 2013 :

Élaboration du cahier des charges de la démarche territoriale

• 2014 :

Réalisation des premières réunions de concertation

• 2015 :

Elaboration du dossier de candidature TEPcv et du montage de la convention financière avec le Ministère

• 2016 :

Signature de la convention initiale TEPcv le 12 mai 2016 et démarrage des actions & travaux Phase 1 (2016-2018). Aide financière de 500 000 € pour le territoire.

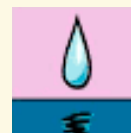
• 2017 :

Signature d'une extension Phase 2 le 30 mars 2017 et d'un avenant le 29/05/2017 (2017-2019). Aide financière de 384 000 €

Les Actions TEPcv sur votre territoire

Rénovation de l'éclairage public :

Après une première phase de 20 projets de rénovation de bâtiments et/ou de l'éclairage public pour 16 communes, ce sont 7 communes supplémentaires qui ont bénéficié d'un soutien financier dans le cadre de la Phase 2. Une troisième phase via l'opportunité des CEE TEPcv permettra de financer les projets de toutes les communes restantes qui souhaitent réaliser cette démarche. Ainsi nous aurons réalisé une rénovation presque totale de l'éclairage public de notre territoire pour une baisse significative de la consommation d'énergie.



Développement de filières de production locales d'EnR :

La communauté de communes a fait le choix de réaliser des études accompagnées d'une forte démarche de concertation locale afin de créer des outils structurants pour permettre l'émergence d'initiatives privées de production d'énergies renouvelables : unités de

production qui pourront se baser sur les capacités et les besoins réels du territoire.

L'un des sujets est la valorisation des résidus agricoles et du potentiel de biomasse cellulosique des bois du territoire en se basant sur :

- Un Atlas territorial de la qualité et de la fertilité des sols
- Une étude du potentiel de développement de la biomasse & des énergies renouvelables.
- L'optimisation & la mobilisation d'un Plan de Développement du Massif Forestier Privé avec le CRPF associé à un accompagnement des propriétaires privés pour une gestion durable de leurs parcelles.



Mobilité douce :

Au programme achat de 4 véhicules électriques pour les services de la communauté de communes et installation d'une station de 6 vélos électriques en location libre-service pour découvrir nos paysages «sans se fatiguer».

Biodiversité :

Réalisation de l'Atlas de la Biodiversité des trames «vertes et bleues» de l'Arros et des Baïses.

Elaboré à partir d'un inventaire précis et cartographié des habitats, de la faune et de la flore, avec l'appui de plusieurs associations locales expertes, cet atlas a pour objectifs de mieux connaître la biodiversité de notre milieu pour identifier les enjeux spécifiques liés à notre territoire afin de :

- mieux intégrer la question de la biodiversité dans les politiques communales ou intercommunales
- valoriser & préserver nos spécificités écologiques,
- sensibiliser & mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens.

Cet Atlas sera disponible sur notre site internet en 2019.



Un technicien au service de nos forêts et de ses propriétaires !

Le parc sylvicole de la communauté de communes est marqué par un manque d'entretien et de gestion durable des forêts. En cause notamment, le très grand morcellement de ce patrimoine privé à 88 % et le manque de « culture forestière ».

Nos forêts ont pourtant un réel potentiel ! C'est pour tenter de mieux le valoriser que le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) et la communauté de communes ont mis en place une action d'animation sur notre territoire en intégrant, pour l'occasion, la commune de Miélan. L'opération, dénommée Plan de Développement de Massif (PDM), s'étale sur trois années jusqu'en 2020 et la communauté de communes, participe activement à son financement dans le cadre de son programme TEPcv.

Ce plan de développement débute concrètement par un travail d'état des lieux au cours duquel un technicien va parcourir l'ensemble des forêts du territoire afin de mieux connaître leur composition, leur état sanitaire, leur potentiel. A l'issue de ce travail, une vaste opération de communication sera organisée à destination des propriétaires forestiers pour leur permettre de solliciter, s'ils le souhaitent, une visite-diagnostic gratuite de leurs forêts afin de définir avec eux des orientations de gestion.

Des actions d'animations collectives : réunions d'informations, sessions de formation par exemple, seront également proposées

Animation & Sensibilisation :

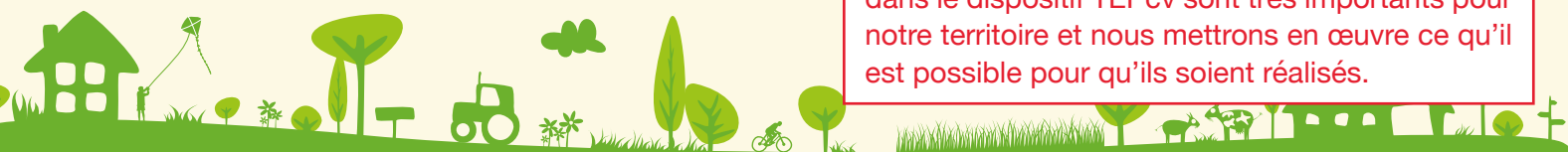
Un programme d'animation et d'éducation à l'environnement est également prévu en 2018/2019, en lien avec l'atlas de la biodiversité, mais aussi autour des questions d'économie d'énergie, d'écoconstruction et d'éco-citoyenneté.

Rénovation énergétique des bâtiments scolaires

En 2018 la Communauté de Communes va programmer 200 000€ HT de travaux de rénovation énergétique sur les bâtiments des écoles. Ces travaux seront entièrement financés grâce au dispositif CEE TEPcv réservé aux territoires, sont labélisés TEPcv.

Réserve du moment

Par courrier adressé aux territoires TEPcv de France, le gouvernement a signalé qu'il envisage de baisser l'enveloppe nationale TEPcv (entre 250 et 300 millions d'euros). De ce fait, certains projets ne seraient plus éligibles aux financements malgré la convention signée avec la Ministre de l'Ecologie en mai 2016 qui lie les territoires avec le ministère. Les élus de notre Communauté de Communes ont alerté les parlementaires et envoyé un courrier à L'Elysée pour demander que les engagements pris et signés soient respectés. Nous sommes convaincus que les projets portés dans le dispositif TEPcv sont très importants pour notre territoire et nous mettrons en œuvre ce qu'il est possible pour qu'ils soient réalisés.



Distribution de 1400 ampoules Led par AAG

Destiné à favoriser la transition énergétique, en partenariat avec EDF (dans le cadre des CEE), AAG proposera au 1er trimestre 2018, un programme de distribution gratuit de lampes à LED, pour des foyers en situation de précarité énergétique du territoire.

Qui pourra en bénéficier ?

Chaque bénéficiaire de notre service d'aide à domicile recevra un pack de 2 lampes à LED, via les aides à domicile.

Les bénéficiaires des logements sociaux & logement communaux de nos communes, ainsi que les personnes du territoire repérées par la Maison Départementale de la Solidarité de Mirande, pourront venir retirer un pack dans l'un des sites de la Communauté de Communes (Idrac ou Villecomtal).

Composition du Pack ?

Le pack est constitué de 2 lampes Led à vis (gros culot), de performance énergétique A+ et d'une puissance lumineuse de 60w pour une consommation de 9W :

- action cumulable avec les actions de distribution déjà proposées sur internet.

Grâce à la loi de transition énergétique, d'autres programmes de distribution de Led ouverts à tous, existent sur Internet. Ces programmes proposent des packs de 5, 20 à 25 Leds en fonction des sites pour des prix de 1 à 36€ en fonction du revenu imposable de votre foyer.

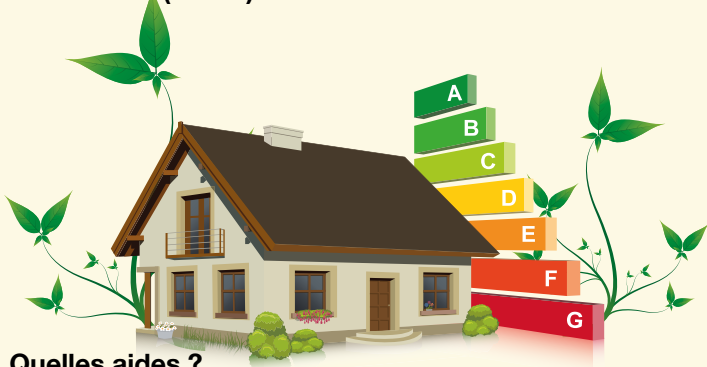
N'hésitez pas faire une simulation sur les sites suivants :

www.mesampoulesgratuites.fr

ou www.quelleenergie.fr

Vous pouvez financer vos travaux d'économies d'énergie

La communauté de communes Astarac Arros en Gascogne **s'engage pour la rénovation énergétique des logements résidentiels avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) dans le cadre de l'OPAH.**



Quelles aides ?

Que vous soyez **propriétaire occupant ou propriétaire bailleur**, il existe **plusieurs dispositifs cumulables pour vous aider à financer vos travaux** :

- **Le crédit d'impôt** pour la transition énergétique : prise en charge de 30% des dépenses d'équipement et

éventuellement de main d'œuvre pour certains travaux.

- **L'éco-prêt à taux zéro** (éco-PTZ) d'un montant maximum de 30 000€ par logement.

- **Le Programme d'intérêt Général « Habiter Mieux »** : prise en charge de 35% à 50% des travaux en fonction des revenus, action qui sera remplacée courant 2018 par l'**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** pour les logements de plus de 15 ans : prise en charge de maximum 35% des travaux (aide qui sera active d'ici la fin de l'année 2018).

- **L'Eco-Chèque Logement du Conseil Régional Occitanie** 1 000 ou 1 500€ d'aide.

- **Les aides des fournisseurs d'énergie**. Le dispositif CEE (Certificats d'Economie d'Energie) impose aux fournisseurs d'énergie de promouvoir activement les économies d'énergie auprès de leurs clients. Ils proposent en conséquence des accompagnements pour la réalisation de travaux

Attention plusieurs de ces aides doivent être sollicitées **avant l'engagement des travaux.**

CAUE (accompagnent technique) : 05 62 63 49 65

ADIL (renseignements) : 05 81 32 35 05

SOLHA 31 (pour un accompagnement dans la constitution du dossier) : 05 62 27 51 50

Compétence économique

La loi NOTRe* a clarifié les compétences des collectivités, laissant en 1ère ligne les Régions et les EPCI pour accompagner les entreprises dans leur développement et leurs innovations.

Cette loi renforce les compétences intercommunales suivantes :

- Actions de développement économique et notamment l'immobilier d'entreprise
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités économiques (ZAE)

3 Zones d'Activités Economiques sont de la compétence de la Communauté de Communes :

- ZA de Villecomtal sur Arros,
- Les Trouettes à Miramont d'Astarac
- La Pouligne à Saint Martin.

Immobilier d'entreprises

Les entreprises du territoire qui sollicitent des aides de la Région Occitanie pour des investissements immobiliers et fonciers doivent obtenir un co-financement de la communauté de communes pour y prétendre.

A ce titre, nous avons soutenu cette année, 2 entreprises du territoire afin de leur permettre de disposer de financement régionaux ou européens.

* Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (JO du 8 août 2015, p.13705).

Projet de rénovation de l'école de Saint Michel

Transformation en Pôle Scolaire Eco-citoyen

Le choix de Saint Michel n'est pas le fruit du hasard. Il est le résultat d'une réflexion menée par les élus au travers de nombreuses réunions de travail sur l'avenir de l'organisation sur le territoire.

En effet, quand on perçoit l'orientation de d'Education Nationale qui tend à la disparition des écoles isolées, il a été décidé de créer une école primaire à plusieurs classes (4) sur le secteur « Astarac Sud ». Son positionnement s'est tourné vers la commune de Saint Michel au vu des structures existantes adaptées et de sa situation géographique sur le territoire : St Michel est situé à un carrefour de réseau routier.

Un maillage d'écoles maternelles (Manas Bastanous, Berdoues et Saint Elix Theux) situées aux limites du territoire permettront d'alimenter cette nouvelle école.

Le positionnement des écoles maternelles a une importance particulière, il est garant d'une proximité avec la population afin d'éviter de trop longs déplacements aux plus petits et contribue à leur bien-être.

L'organisation proposée prend en compte l'adaptation de l'enfant par un passage privilégié entre la famille et l'école primaire.



Il est important de noter que L'Education Nationale soutient fortement ce projet au vu du caractère innovant et moderne sur le plan de la confection et des possibilités pédagogiques.

Si toutes les écoles n'ont pu être conservées par le passé, les postes d'enseignants ont été maintenus grâce à de multiples concertations avec l'académie.

Michel DONEYS, Vice-Président en charge des affaires scolaires et de la restauration

“

L'objectif de la Communauté de Communes est de construire un bâtiment exemplaire «Haute Qualité Environnementale à énergie positive.»

”

Le projet Pôle Saint Michel vu par l'inspectrice de l'Education Nationale.



Il est important de préciser en préambule que l'Ecole sur le territoire d'AAG fonctionne grâce aux moyens matériels alloués par la Communauté de Communes exerçant la compétence scolaire et aux moyens humains attribués par l'Education nationale.

Cette restructuration de l'école de Saint-Michel s'inscrit dans une vision d'ensemble de l'école sur le territoire ; elle est portée par les élus de la Communauté de Communes et soutenue par l'Education Nationale. Le projet a vocation à optimiser la place du service public d'éducation sur la Communauté de Communes et à pérenniser les structures scolaires. Il est le résultat d'une vision large et fine, échelonnée sur plusieurs années dans le cadre du protocole départemental entre l'Etat, l'Education Nationale et les Collectivités.

Eu égard à sa position, Saint Michel a vocation à être un pôle fort, un élément structurant du territoire élaboré dans une logique de maillage consolidant les centres bourgs et favorisant des écoles maternelles de proximité. Pour lui permettre de jouer son rôle, il était nécessaire de penser une rénovation et une restructuration des locaux de façon à répondre aux besoins des activités spécifiques liées aux temps scolaires et périscolaires.



*Madame NICOLAS FOIX,
Inspectrice de
l'Education Nationale*

Ce projet se développe en concertation avec l'Education Nationale ; les vœux des équipes enseignantes ont été pris en considération, l'inspectrice est également associée à la réflexion et à la validation des propositions. Cet étroit travail de collaboration permet de garantir non seulement la qualité de la réalisation mais aussi les bonnes conditions de la mise en œuvre du chantier pendant lequel l'école continuera de fonctionner.

Il est important de souligner que si la cohérence porte sur des aspects structurels et fonctionnels, elle porte également sur les aspects éducatifs et pédagogiques. En effet, le projet éducatif de territoire (PEDT) développe des axes qui s'articulent au mieux avec le projet d'école : la citoyenneté, l'éveil artistique et culturel, les domaines scientifiques et techniques ainsi que les activités physiques sont des domaines qui se font écho entre temps scolaire et temps périscolaire, ce qui ne peut que renforcer la cohérence des politiques éducatives du territoire.

Grâce à cette restructuration, les conditions d'accueil gagneront en confort, en fonctionnalité ; l'attractivité de l'école en sera renforcée, c'est aussi le but. Les élèves disposeront d'un environnement modernisé qu'ils pourront investir avec leurs enseignants, ravis eux aussi de ces perspectives. Les quelques désagréments liés à des déménagements et des réorganisations ponctuelles sont largement compensés par l'enthousiasme des équipes que je remercie aussi pour la qualité de leur travail.

Par le biais de cette importante restructuration et du PEDT, la Communauté de Communes offre deux outils de travail précieux pour les enseignants, à même de garantir d'excellentes conditions de scolarisation et d'apprentissage des élèves du territoire.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette perspective et remercier la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne pour son engagement.

Plusieurs projets autour de la langue occitane seront proposés à partir de janvier 2018, sur l'ensemble du territoire. Deux objectifs principaux au travers de ce projet de territoire dont la thématique est l'occitan : la déclinaison d'un projet culturel autour des savoirs faire et de l'histoire locale et de l'apprentissage des langues par le biais de l'occitan (gascon).

Dès le mois de Janvier :

- sensibilisation de l'occitan dans les écoles maternelles et élémentaires (ouvert à tous les enseignants qui le souhaitent).

Après proposition de l'inspectrice de l'Education Nationale, 17 enseignants ont répondu favorablement. A noter que toutes les maternelles seront concernées. Les interventions seront réalisées par l'association PARLEM et le CREO 32 (Centre Régional d'Enseignement Occitan).

- mise en place d'interventions régulières de Parlem dans les deux multi-accueil de Saint-Elix-Theux et Villecomtal sur Arros.

Une belle mise en bouche avec Vox Bigerri

Pour la 4ème année consécutive, la communauté de communes Astarac Arros en Gascogne a accueilli des artistes en résidence sur son territoire avec le soutien de l'Adda 32 (Association de développement des Arts).

Après l'Attraction Céleste, la Cie Monde à Part, la Cie Carré Blanc, c'est **Vox Bigerri**, qui a irrigué le territoire de sons occitans.

Cette année, Vox Bigerri, groupe de chanteurs polyphoniques en occitan, a animé plusieurs ateliers sur le thème de la voix dans les écoles du territoire mais pas uniquement.

Dans le cadre scolaire, 14 enseignants ont répondu favorablement pour participer à cette démarche et offrir à leurs élèves ces ateliers de qualité et de découvertes artistiques. Les écoles concernées sont : Groupe scolaire de Villecomtal sur Arros, Haget, Laguian Mazous, Estampes, Sainte Dode, Saint Michel, Berdoues, Labéjan, Miramont d'Astarac et Saint Elix Theux. Au total 280 enfants de 3 à 11 ans ont participé à 3 ateliers de 30 minutes pour les maternelles et 1 heure pour les élémentaires.

Une journée « retour d'expérience » en fin de période a regroupé l'ensemble des enfants et leur a permis d'échanger et de chanter en commun.

Une nouveauté cette année : la mise en place d'une demi-journée « rencontre artistique » à l'attention d'un public adulte avec le groupe Un per Vox (trio de Vox Bigerri) qui s'est clôturée par un goûter partagé à l'établissement d'hébergement temporaire de Montaut.



Le spectacle à Sainte Dode a réuni 320 personnes, parents-enfants et tout public.



Vous avez besoin de renseignement en tant que parent ou futur parent ?

Le Pôle Petite Enfance et ses services sont là pour vous orienter

Le Pôle Petite Enfance, au travers du multi accueil, du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) et du Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) est un lieu d'information et d'orientation destiné aux futurs parents en recherche d'un mode de garde, aux assistant(e)s maternel(le)s, aux parents employeurs et aux enfants accueillis.

Il est un soutien à la parentalité des familles, ainsi qu'à leur statut d'employeur.

Il permet aussi la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s du territoire.

Quelle structure, pour qui ?

• Le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s

est un service à l'attention des parents et futurs parents, des assistant(e)s maternel(le)s ainsi que des enfants de moins de 6 ans. Des temps d'animations collectives sont proposés le mardi matin à Villecomtal et à Saint-Elix-Theux. Il permet un accompagnement administratif mais est aussi un lieu d'échanges, de formation et d'informations pour les différents publics accueillis.



• Le Lieu d'Accueil Enfants Parents

est un lieu de rencontre et d'éveil ouvert aux jeunes enfants de moins de 6 ans, un espace convivial où se mêlent échanges et temps de paroles pour leurs «parents» accompagnants, ou futurs parents.

Deux accueillantes de la petite enfance sont à l'écoute des demandes et des questions sur le site de Villecomtal le mercredi et sur le site de Saint-Elix-Theux le vendredi matin. Elles mettent à disposition des espaces de jeux, de lecture, d'activités et de parole. Des livres à thèmes sont proposés à l'emprunt tant pour les enfants que pour leurs parents.



• Le multi accueil

est un service de proximité ouvert à toutes les familles. Il offre un accueil régulier ou occasionnel sur les sites de Villecomtal (le lundi et le jeudi de 8h à 18h) et Saint-Elix-Theux (du lundi au vendredi de 8h à 18h). Il favorise la découverte de la collectivité en douceur pour les enfants de 2 mois ½ à 4 ans. Une équipe d'agents spécialisés dans la petite enfance veillent à leur épanouissement et les accompagnent tout au long de la journée.



Une question, un renseignement ? N'hésitez pas à nous contacter

Multi Accueil « Les Maynats »
2 rue La Fontaine 32730 Villecomtal sur Arros
Tél: 05.62.62.59.53
Mail : multi.accueil.villecomtal@cdcaag.fr

Multi Accueil Bidibulle
Au Village 32300 Saint Elix Theux
Tél : 05.62.05.57.95
Mail : multi.accueil.stelix@cdcaag.fr



Des animations pour les seniors à l'Etablissement d'Hébergement Temporaire de Montaut et sur le Territoire de la Communauté de Communes.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Astarac Arros en Gascogne développe les actions et animations en faveur des seniors.

Dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie du Conseil Départemental du Gers, la Communauté de Communes a répondu à un appel à projet afin d'obtenir des financements pour le programme coordonné d'actions individuelles et collectives de prévention en faveur des personnes de 60 ans et plus.

Depuis le mois d'octobre, il existe sur votre Communauté de Communes des ateliers et animations itinérantes sur les thématiques Jardin et Occitan.

Un nouveau programme sera diffusé prochainement et concernera le premier trimestre 2018.

Les objectifs de ces ateliers : créer du lien, favoriser l'autonomie et permettre la transmission

JARDIN PARTAGÉ

- Le Jardin éco-citoyen pour mobiliser, transmettre vos savoirs aux enfants du territoire, accompagner, mais aussi découvrir, apprendre et s'émerveiller. L'association « Arpiculture » est venue proposer trois ateliers en lien avec la biodiversité, les oiseaux et les abeilles.



MÉMOIRE OCCITANE

- La mémoire occitane et comme l'on dit ici le patois ! Se souvenir, parler, échanger et parler encore et encore comme il y a quelques années... du temps présent ! Avec l'intervention des associations PARLEM 65 et le FIVA.

BIBLIOBUS

Tous les mois le bibliobus départemental se rend à Montaut, à l'Etablissement d'Hébergement Temporaire pour un prêt de livres. Contacter le 05.62.64.27.93

DES EXPOSITIONS A L'EHTM

Vous êtes les bienvenus à Montaut pour découvrir les différentes expositions prêtées gracieusement par la médiathèque départementale du Gers.



ACCUEIL DE JOUR A MONTAUT

Un accueil de jour est ouvert à l'établissement d'hébergement Temporaire de Montaut. Venez découvrir le planning d'activités proposé par le personnel (gymnastique douce, après midi cinéma, jardinage, lecture partagée, créations ...). Renseignements au 05.62.64.27.93

SERVICES À LA POPULATION

Accueils ouverts du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h :

Communauté de Communes

Services administratifs

19, av de Gascogne
32730 Villecomtal sur Arros
Tél : 05.62.64.84.51
Fax : 05.62.65.26.89
Mail : contact@cdcaag.fr

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Services à la population

« La Gravière »
32300 Idrac-Respaillès
Tél : 05.62.59.04.48
Fax : 05.62.66.92.65
Mail : contact.cias@cdcaag.fr

MSAP

(Maison des Services au Public)

Communauté de Communes
19, av de Gascogne
32730 Villecomtal sur Arros
Tél : 05.62.64.84.51
Fax : 05.62.65.26.89
Mail : contact@cdcaag.fr

SERVICES ENFANCE JEUNESSE

Accueils ouverts du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h :

Services pour la Petite Enfance

Multi Accueil Bidibulle

Au village
32300 Saint-Elix-Theux
Tél : 05.62.05.57.95
Mail : multi.accueil.stelix@cdcaag.fr

Multi Accueil Les Maynats

2 rue de Lafontaine
32730 Villecomtal sur Arros
Tél : 05.62.62.59.53
Mail : multi.accueil.villecomtal@cdcaag.fr

Services pour l'Enfance

Centre Intercommunal d'Action Sociale

« La Gravière »
32300 Idrac-Respaillès
Périscolaire :
Tél : 05.62.66.92.66
Mail : pole.enfance@cdcaag.fr
Extrascolaire/Séjours/Ados :
Tél : 05.62.66.92.64
Mail : enfancejeunesse@cdcaag.fr

Affaires Scolaires

Centre Intercommunal d'Action Sociale

« La Gravière »
32300 Idrac-Respaillès
Tél : 05.62.66.61.99
Mail : ecoles@cdcaag.fr

SERVICES AUX SÉNIORS

Accueils ouverts du lundi au
vendredi de 9h à 12h et de 14h
à 17h :

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

Portage de Repas

Centre Intercommunal
d'Action Sociale
« La Gravière »
32300 Idrac-Respaillès
Tél : 05.62.66.82.35
Mail : cias.saad@cdcaag.fr

Service de Soins Infirmiers à Domicile

Au village
32300 Montaut
Tél : 05.62.67.67.50
Mail : cias.ssiad@cdcaag.f

Etablissement d'Hébergement Temporaire de Montaut (EHTM) Accueil de jour

Au village
32300 Montaut
Tél : 05.62.64.27.93
Mail : cias.ehtm@cdcaag.fr

ATTENTION CAMBRIOLAGES

LES CONSEILS DE MR CONRAD, Chef
d'escadron, Commandant la compagnie de
gendarmerie d'Auch.

Quelques conseils très efficaces pour
dissuader les cambrioleurs :

- laissez une lumière allumée (avec un programmateur d'éclairage par exemple) ou une radio,
- faites appel à la vigilance des voisins,
- verrouillez les portes et les fenêtres,
- installez un éclairage automatique extérieur,
- taillez les haies et les branches d'arbres pour une meilleure visibilité de vos accès au voisinage en cas de bruit ou présence suspecte.

Il est également rappelé le dispositif de l'Opération Tranquillité Vacances : avant leur départ en vacances, les résidents sont invités à prendre contact avec la brigade de gendarmerie de leur domicile afin de leur communiquer leurs dates d'absence et leur lieu de villégiature. Ainsi informés, les gendarmes assurent des passages réguliers dans le cadre de leur service afin de vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion.

Ce dispositif peut être mis en œuvre dans le cadre d'un week-end prolongé ou d'une hospitalisation qui risque de durer.



IDRAC RESPAILLES

Projet innovant avec la création d'une ferme aquacole.

Mise à disposition de terrains en location par AAG pour l'expérimentation d'un élevage de crevettes tropicales d'eau douce à l'entreprise «Gascogne Aquaculture». Des dégustations ont été réalisées au cours de l'année et ont remporté un vif succès. L'expérimentation 2017 s'est avérée positive et la commercialisation en circuit court (vente locale) devrait voir le jour en 2018.

**DYNAMIQUE DE TERRITOIRE AVEC LES ASSOCIATIONS LOCALES**

AAG a soutenu les 20 ans du Salon d'Art de Saint Martin et les 20 ans de l'école de cirque Pré en Bulles, acteurs locaux reconnus sur le territoire.

SAINT MEDARD

Manifestation intercommunale AAG Vélo et Pédestre a réuni cette année près de 300 participants.

5 disciplines ouvertes : vélo/VTT/marche/marche nordique et trails. Après-midi récréative avec les associations locales.

**LABEJAN**

Les minis camps des vacances d'été sont organisés sur le territoire afin que les enfants puissent profiter et découvrir les ressources locales. Cette année, visite de la ferme pédagogique «Le Vallon des Rêves» lors du séjour jeune de cet été.

**VILLECOMTAL SUR ARROS**

Une Maison des Services Au Public (MSAP) dans les bureaux de la Communauté de Communes

Les MSAP délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, les Maisons de Services au Public articulent présence humaine et outils numériques.

Nathalie et Laurence vous accueillent du lundi au vendredi.

**PONSAMPERE**

2ème édition du Raid Entreprises et Associations.

20 équipes (soit 80 participants) sont venus des quatre coins du territoire à la découverte de cette matinée sportive, conviviale et fédératrice.

Les vainqueurs : Charpente Montegut d'Idrac Respailès.

**SAINT MICHEL**

Soutien financier d'Astarac Arros en Gascogne à l'occasion du départ de la course cycliste professionnelle « la Route du Sud ».

